

Audition directe et Audition indirecte

.....

« Pour pouvoir établir un parallèle entre l'audition directe et l'audition indirecte, je suppose, tout d'abord, évidemment, que nous nous sommes mis dans les meilleures conditions possibles d'audition indirecte, c'est-à-dire que nous ayons eu à notre disposition un bon phonographe, reproducteur fidèle des timbres et des nuances, ennemi des sons parasites et surajoutés, ainsi que de bons disques, c'est-à-dire des disques ne « grattant » pas et enregistrés par des ingénieurs non dépourvus de tous sens musical...

Vous demandez, en premier lieu, de comparer le plaisir musical ressenti au cours de l'audition directe avec celui qu'est susceptible de donner l'audition indirecte « en les séparant de toutes conditions extérieures ». Je pense, pour ma part, — et tous nos correspondants semblent penser de même, — que ce sont précisément ces conditions extérieures qui différencient uniquement les deux auditions ; et j'ajoute, moi-même : en donnant un avantage incontestable à l'audition disquée. Le seul avantage, en effet, de l'audition directe, est celui, si bien décrit par M. Jean Cros, qui réside dans l'atmosphère de la salle de concerts, dans la circulation d'un fluide d'attention et d'émotion entre les exécutants et les auditeurs. Je ne veux certes point douter de l'existence de ce fluide, encore qu'elle me paraisse plus théorique que réelle, ou alors réservée aux hypersensitifs ; mais n'êtes-vous pas d'avis que ce fluide doit bien des fois être assez fâcheusement contrarié par l'attitude d'un bon nombre d'auditeurs qui, en plein milieu d'une exécution palpitante, ne trouvent rien de mieux que de consulter leur programme, d'admirer l'architecture de la salle ou celle... plastique, de leur voisine ? Cependant, pour contrebalancer l'avantage de ce fluide, l'audition directe présente d'assez graves inconvénients. Le premier consiste à distraire l'ouïe au bénéfice de la vue : croyez-vous que les déhanchements d'un chef d'orchestre, pour si

harmonieux qu'ils puissent être, soient particulièrement propices à engendrer l'émotion qui doit se dégager d'une pure symphonie de Beethoven ; pensez-vous que le geste rituel des violonistes ajustant leur mouchoir à leur cou, cependant que la flûte soupire de tendres modulations ou que le saxophone exhale d'humaines détresses, soit de nature à augmenter l'extase des spectateurs ? Et comment supposer que le discophile, qui a eu l'inouïable bonheur de se griser à l'audition indirecte des mystérieuses et ensorcelantes sirènes de Debussy, puisse sans douleur se résoudre à laisser s'évanouir tout leur rêve et toute leur poésie à l'amère réalité de leur vue ? — Mais l'audition directe possède, en outre, l'incommensurable inconvénient d'être imposée, et imposée non seulement en ce qui concerne les lieux, jour et heure des concerts, — lesquels s'accordent plus ou moins avec nos occupations et, ce qui n'est pas négligeable, avec notre digestion, — imposée non seulement en ce qui concerne l'éclairage trop intense ou trop réduit de la salle, la place que nous occupons dans celle-ci, la composition du programme, etc... Mais imposée, au surplus, en ce qui concerne sa qualité elle-même. Quand nous allons entendre un concert dirigé par Ph. Gaubert, par A. Wolff, par Pierné, par Inghelbrecht, ce ne sont pas les œuvres de tel ou tel compositeur qui nous seront offertes, mais bien l'interprétation que chacun de ces maîtres voudra nous en donner. Et cette interprétation nous sera imposée, sans qu'il nous soit possible d'y changer le moindre mouvement ni la moindre nuance. Certes, je n'ai nulle prétention à me comparer, fût-ce d'infiniment loin, à l'un ou l'autre de ces maîtres ; il n'est cependant pas interdit à chacun de nous de comprendre et de sentir selon son tempérament propre. — Eh ! bien, de tous ces inconvénients que je viens d'énumérer, même du dernier, au moins en partie, l'audition indirecte est exempte, car c'est la seule qui soit relativement libre. Et ici, nous abordons le deuxième point de votre enquête.

Vous demandez, en effet, si le phonographe est un véritable instrument de musique ou s'il n'est, au contraire, qu'un simple appareil reproducteur de sons. A cette question, je réponds sans hésiter : oui, le phonographe est un véritable instrument de musique, il est même beaucoup plus encore, il est un orchestre complet, dont nous sommes nous-mêmes les chefs, au-dessus d'Albert Wolff, de Gaubert, de Pierné, de Coppola, de Stokowski ! Ne souriez pas ! Je m'explique : le même violon, selon les doigts et l'âme qui le font vibrer, rendra les sons les plus justes ou les plus faux, les plus aériens ou les plus grossiers ; le même orchestre, dirigé par des maîtres aux tempéraments opposés donnera du même morceau, à l'audition directe, les interprétations les plus contradictoires ; il en est exactement ainsi pour le phonographe : le même disque joué sur le même appareil par deux personnes différentes pourra devenir presque méconnaissable. Comment s'opérera ce miracle ? Oh ! bien simplement : grâce aux mille petits artifices que découvrent chaque jour les amateurs vraiment passionnés de la musique enregistrée ; ces artifices, je ne les con-

nais malheureusement pas tous, — et ne serait-il pas intéressant au plus haut point d'ouvrir une enquête à ce sujet ? — mais les principaux sont classiques : réglage du mouvement de rotation du plateau, choix de l'aiguille la mieux adaptée, car il n'y a pas, malgré leur si grande variété, deux modèles différents d'aiguilles qui rendent le même son ; emplacement et orientation de l'appareil à tel ou tel endroit de telle ou telle pièce plus ou moins vaste, plus ou moins meublée, plus ou moins tapissée, réflexion du son sur une glace ou sur différentes étoffes : velours, soie, etc... Croyez-vous que toutes ces petites trouvailles soient d'ordre purement mécanique et qu'il n'y ait pas place pour un peu d'art dans la façon de les appliquer ? Si M. X. fait preuve à mon goût, d'un peu trop d'ardeur en dirigeant telle œuvre symphonique, discrètement, je voile l'éclat de son orchestre ; je peux donner plus de vie à tel andante, plus de mordant à tel violoncelliste, plus de charme à tel chanteur ; je peux même faire beaucoup mieux encore et donner à Mlle Brothier le timbre de Chaliapine ; mais j'avoue que la fantaisie serait un peu excessive !... Bref, je joue de mon phonographe comme d'un instrument aux possibilités merveilleuses.

Aussi me voyez-vous tout ébahi de votre comparaison entre la phonographie et la photographie. D'abord parce que je ne la saisis pas très bien : l'œuvre lyrique est le tableau, dites-vous ; l'audition directe en est la gravure, parfait ! Mais, ajoutez-vous l'audition disquée en est-elle la photographie ? De quoi ? Du tableau ? Non, évidemment, mais de la gravure, oui, puisque l'audition disquée est la reproduction, non de l'œuvre elle-même, mais de son interprétation. Croyez-vous donc que la photographie d'une gravure puisse ne pas être aussi parfaite que la gravure elle-même ? Et puis, n'estimez-vous pas qu'il puisse aussi rentrer un tout petit peu d'art dans la photographie ?

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, et quoi que chacun puisse penser de l'audition indirecte comparée à l'audition directe, il n'en reste pas moins que celle-là a fait faire à celle-ci d'énormes progrès en augmentant considérablement sa clientèle. Quel est le discophile passionné qui résisterait au plaisir d'aller, dès que l'occasion se présente pour lui, écouter au concert les œuvres qu'il chérit ? En allant écouter celles-ci, il a l'occasion d'en entendre d'autres, qu'il veut aussi posséder et il achète de nouveaux disques.

C'est pourquoi les deux auditions, la directe et l'indirecte se soutiennent et s'appuient entre elles, et c'est pourquoi j'estime qu'il serait vain et fâcheux aussi de trop les confronter : deux sœurs jumelles, quand elles sont belles toutes deux, peuvent avoir l'une ou l'autre quelques petites qualités ou quelques petits défauts particuliers. Ce n'est pas une raison pour faire naître entre elles la jalousie : mieux vaut les aimer toutes les deux à la fois ».

Dr G. MARTIN.